

**SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE PARCS  
D'ACTIVITES ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEIGNANX**

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le 02/10/2024

ID : 040-200005171-20240920-SGX\_DL2\_200924-DE

**N° 2**

**Objet : Autorisation du dépôt par la SAS TRANSPORTS LATASTE d'une demande d'autorisation de défrichement des parcelles cadastrées Section F n° 1145, 1177 et 1290 sises à Tarnos**

Le 20 septembre 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni, au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- . M. Xavier FORTINON
- . Mme Sylvie BERGEROO
- . M. Cyril GAYSSOT
- . M. Olivier MARTINEZ
- . Mme Eva BELIN

**Représentant la Communauté de communes du Seignanx :**

- . Mme Isabelle DUFAU
- . Mme Nadine DURU
- . Mme Laurence GUTIERREZ
- . M. Gilles PEYNOCHE

Avait donné procuration :

- . M. Jean-Luc DELPUECH à M. Xavier FORTINON

Etaient excusés :

- . Mme Rachel DURQUETY
- . Mme Sylvie PEDUCASSE
- . M. Marc MABILLET
- . M. Pierre PASQUIER

Etaient également présents :

- Pour la Communauté de communes du Seignanx : Mme Séverine CASTAGNET, Responsable du Développement Economique
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable service aménagement et Mme Marie DUFOURCQ, Chargée d'Opérations
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



VU le code forestier et notamment les articles L. 341-3 et R. 341-1 et suivants,

VU les statuts du Syndicat Mixte en vigueur,

CONSIDERANT que le Syndicat Mixte est propriétaire des parcelles cadastrées sur le territoire de la commune de Tarnos Section F n° 1145, 1177 et 1290 d'une superficie totale de 18 021 m<sup>2</sup>, sur lesquelles la SAS TRANSPORTS LATASTE souhaite y implanter ses activités,

CONSIDERANT que, dans l'attente de la conclusion d'un bail à construction à intervenir entre le Syndicat Mixte et la SAS TRANSPORTS LATASTE, il y a lieu d'autoriser le représentant de la SAS TRANSPORTS LATASTE à déposer une demande d'autorisation de défrichement des parcelles cadastrées sur le territoire de la commune de Tarnos Section F n° 1145, 1177 et 1290 d'une superficie totale de 18 021 m<sup>2</sup>,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- de donner son accord au dépôt, par le Directeur général de la SAS TRANSPORTS LATASTE, d'une demande d'autorisation de défrichement des parcelles cadastrées sur le territoire de la commune de Tarnos Section F n° 1145, 1177 et 1290 d'une superficie totale de 18 021 m<sup>2</sup>, propriétés du Syndicat Mixte, et à signer tout document à cet effet.

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L.

Xavier FORTINON